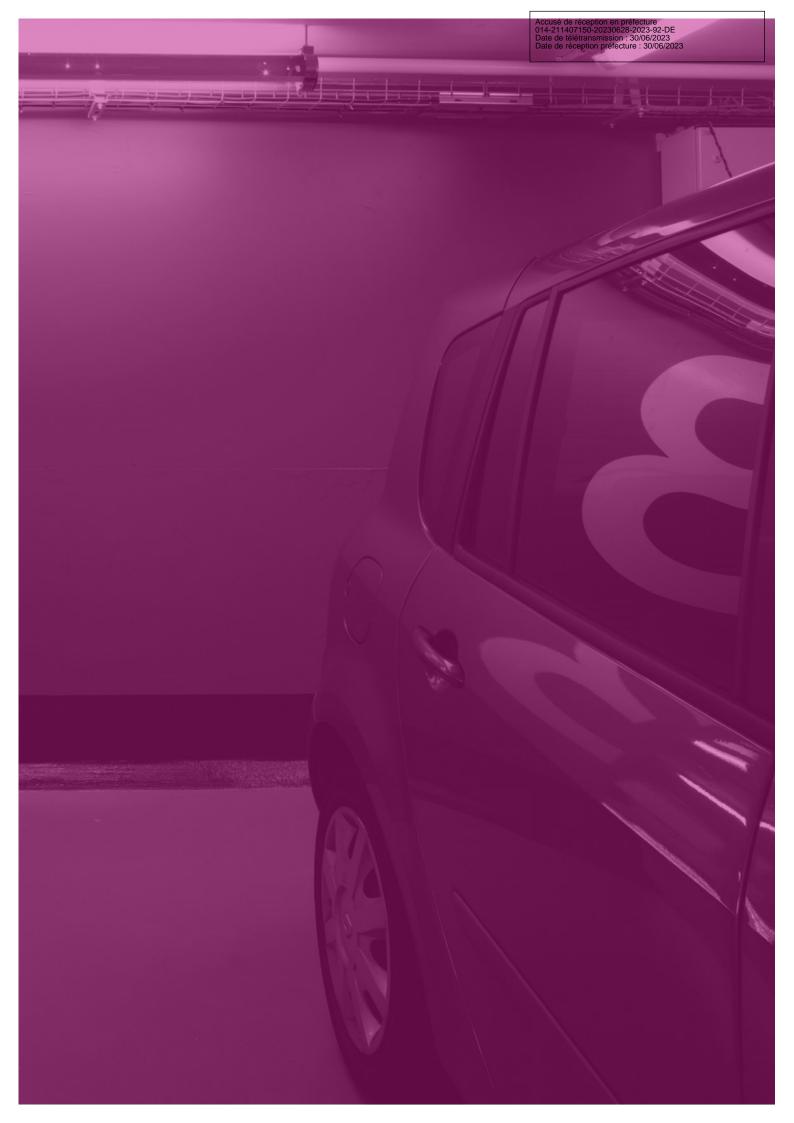


### Trouville sur mer

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

PARC FOCH





# SOMMAIRE

SON	1MAIRE	3
AVA	ANT-PROPOS	5
PRE	AMBULE	6
1.	PRESENTATION GÉNÉRALE	8
1.1.	PRÉSENTATION	9
1.2.	ORGANISATION FRANCE	10
1.3.	NOS METIERS	11
1.4.	NOTRE RAISON D'ETRE	14
1.5.	NOS ENGAGEMENTS RSE	16
1.6.	LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO	19
1.7.	LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	22
1.8.	INFLATION, CRISE ENERGETIQUE	23
2.	LE CONTRAT	24
2.1.	FICHE D'IDENTITE	25
3.	DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION	27
3.1.	PARC FOCH	28
3.2.	FAITS MARQUANTS 2022	31
3.3.	VANDALISME	33
4.	MAINTENANCE ET TRAVAUX	34
4.1.	MAINTENANCE	35
4.2.	TRAVAUX	36
5.	ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION	40
5.1.	L'ORGANISATION LOCALE	41
5.2.	SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE	43
5.3.	SERVICE RELATION CLIENTS	44
54	CONTROLES QUALITÉ	45



5.5.	LES SERVICES	46
6.	ANALYSES	. 49
6.1.	PARC FOCH	50
7.	PERSPECTIVES 2023	53
8.	BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE	55
8.1.	COMPTE DE RESULTAT PARC FOCH	56
8.2.	PATRIMOINE PARC FOCH	57
9.	ANNEXES	.58
9.1.	NOTE FINANCIERE	59
9.2.	ANNEXE PARC FOCH	67



# **AVANT-PROPOS**

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journellement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.



## PREAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de Trouville sur mer et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement. Nos équipes restent impliquées et fières d'apporter le niveau de service apprécié par la collectivité.



Face à l'évolution des attendes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citadins, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain ; c'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :





# PRESENTATION GÉNÉRALE



### 1.1. PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

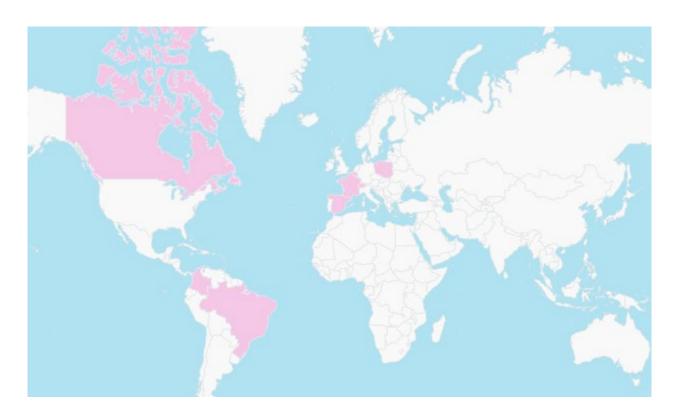
Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

2 600 +500 1,4M 2 140 km 9 9 000
parkings dans villes de places de de voirie urbaine pays collaborateurs
le monde stationnement gérées gérée





### 1.2. ORGANISATION FRANCE

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle.

En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement, mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépénalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations.

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Xavier COLLEAU, Directeur Régional de la région Ouest dans le périmètre duquel se situe la ville de Trouville sur mer.



### 1.3. NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.



SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE

### STATIONNEMENT EN OUVRAGE ET SERVICES ASSOCIES ET STATIONNEMENT VOIRIE

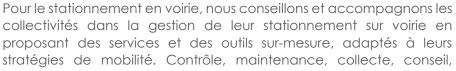


Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés: centres-villes, gares et aéroports, hôpitaux, centres commerciaux, universités, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception, jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et

souterrains. Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking Indigo est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante.





accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres-villes en facilitant la mobilité des usagers.

En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.



### MOBILITES ET RECHARGE ELECTRIQUE



Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privatives avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des

Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

#### DES SERVICES AUX CITADINS POUR UNE VILLE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS DURABLE

La Logistique urbaine est une thématique importante et croissante dans la mobilité des villes, générant un impact significatif sur la circulation, le bruit et la pollution. Pour répondre à ces enjeux, INDIGO mène une stratégie de développement de services et d'Espaces de Logistique Urbains (ELU) au sein de ses parkings, dont leur situation en hypercentres est un réel atout pour développer de nouveaux usages pour les collectivités, entreprises et particuliers.

L'objectif est de contribuer à la fluidification des déplacements urbains, de limiter la pollution et d'avoir un impact positif sur l'activité économique de la ville. Ainsi, INDIGO adapte ses espaces et noue des partenariats stratégiques avec des acteurs clés de la logistique urbaine.

Réception de colis, zone de stockage ou de livraison, points de recharges électriques et espaces de stationnement dédiés font partie des illustrations concrètes de cette vision.



Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation de la vision du Parking du futur développée par INDIGO et Dominique Perrault Architecture : un espace durable, ouvert et interconnecté avec son environnement.

### DIGITAL ET EXPERIENCE CLIENT

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe INDIGO inclut pleinement le digital et la logique de MaaS\* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers, dans nos parkings comme en voirie.





Plus concrètement, avec Indigo Neo, la première application et le premier site internet du stationnement en ville, les utilisateurs peuvent gérer toutes leurs étapes en voirie et dans les parkings grâce à un parcours simple et sans couture. L'application propose un accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO grâce à la technologie de lecture de plaque, de réserver son stationnement, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, Indigo Neo offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville. Cette solution utilisant le digital au service de la ville intelligente, permet aux usagers d'accéder, avec une seule et même application, à tous les parkings et toutes les voiries connectés à Indigo Neo en Europe, mais aussi, d'optimiser leurs temps de trajets, la distance réalisée et les coûts de leur stationnement. Pour les collectivités, il participe à la diminution de la pollution, la fluidification de la circulation et le désengorgement des zones urbaines.

\* pour « Mobility as a Service » la mobilité multimodale en tant que service.



### 1.4. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citadins, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



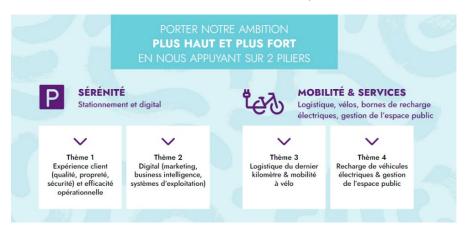
La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous

ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accélèrent se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et



de marchandises: livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.



De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en coeur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.



### 1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE

### 1.5.1. ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIES

Le Pacte Mondial ou « Global Compact » est une initiative des Nations Unies qui vise à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir 10 grands principes répartis sur les quatre thématiques suivantes : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption.

Constatant que les principes du Pacte Mondial constituaient de longue date des valeurs fortes en son sein, Indigo Group a décidé d'officialiser son engagement à long terme envers le développement durable en adhérant au Pacte mondial de l'ONU en juin 2022.

### 1.5.2. GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMAT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...).



Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parsc etc...





### 1.5.3. LA FONDATION INDIGO

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...).

Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en



2022 la Fondation INDIGO. Abritée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable, incarnant en cela notre raison d'être, « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Opérationnelle à compter de 2023, la Fondation INDIGO a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable en intervenant dans dans plusieurs domaines:

- Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :
  - S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
  - Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.
- La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires.

La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, solidarité, culture et patrimoine).

### 1.5.4. NOTATION EXTRA-FINANCIERE

Les actions en matière d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Groupe sont régulièrement évaluées par des agences de notation extra-financières. En 2022, deux évaluations ont conforté le Groupe dans sa stratégie de développement durable. L'organisme GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark), spécialiste de l'évaluation des pratiques ESG des gestionnaires d'actifs immobiliers, lui a attribué une note de 87/100 en octobre 2022, en croissance de 9 points par rapport à celle de l'année précédente. L'agence de notation extra-financière Sustainalytics a estimé en décembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'exposition aux risques ESG du Groupe s'améliore avec une note de 16,6, en progrès de 2,3 points par rapport à 2021.



Ces évaluations confirment celle de Vigéo-Eiris menée en fin d'année 2021, en attribuant le 31 décembre 2021 la note de 65/100 au Groupe Indigo, le classant au 85ème rang mondial sur un panel de 4 889 entreprises évaluées.



### 1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

### 1.6.1. L'HUMAIN AU CŒUR D'INDIGO



Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et

les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...), mais aussi de marque employeur (LinkedIn, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique « Vis ma vie en exploitation », met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique « J'aime et je partage ma passion » dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un talent, une passion et de partager cela avec ses collègues.



Bienvenue dans votre nouvelle rubrique "Vis ma vie en exploitation". Nous sommes heureux d'ouvrir cet espace dont le but est de partager des bonnes pratiques pour faciliter le quotidien de nos équipes sur le terrain.

### 1.6.2. LA FORMATION AVEC CAMPUS INDIGO

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement.

Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du









stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.

Le Campus Indigo, c'est:

- 21 formateurs internes;
- 1 353 stagiaires;
- 14 790 heures formation ont été effectuées sur l'année 2022.

Les formations sur le terrain permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances, le personnel en formation bénéficie des mises en situation dans les parkings-écoles.

### 1.6.3. ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

### 1.6.3.1. FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur le handicap au Travail.

INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

Aussi en partenariat avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH), INDIGO a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

### 1.6.3.2.LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

INDIGO a mis en place plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Un Pitch&Go (émission interne quotidienne) y a été consacré. Une référente harcèlement pour le groupe a été nommée. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été réalisé.





IUDIGO



### 1.6.3.3. DEVELOPPER LA MIXITE

Compte tenu des enjeux de féminisation de nos équipes et des instances dirigeantes, INDIGO voit, dans l'index de l'égalité femmes-hommes, une opportunité de progresser en matière de mixité en France.

INDIGO en France a obtenu la note de 90 sur 100 points pour l'année civile 2020 :

- L'écart de rémunération : 40 points ;
- L'écart du taux d'augmentation : 20 points ;
- L'écart du taux de promotion : 15 points ;
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : 15 points ;
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 points.



### 1.7. LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

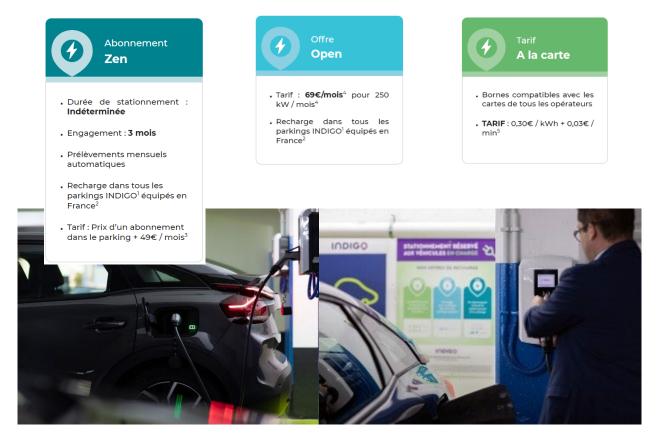
Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de **2 620 points de charge électrique** sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharge de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharge, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui permet un paiement des recharges à la session et l'abonnement Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces abonnements, INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du stationnement - l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en illimité - disponibles dans tous les parkings INDIGO France ainsi qu'un tarif à la carte.





### 1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE

L'année 2022 a été marquée par le retour de l'inflation. Les difficultés d'approvisionnement que nos sociétés ont connu depuis la crise du COVID avaient commencé à créer un environnement propice à l'augmentation des prix. La guerre en Ukraine et les tensions sur le secteur énergétique ont poursuivi cet élan, et provoqué une inflation à des taux qui n'avaient pas été connus depuis près de 40 ans.

Cette inflation n'est pas spécifique à certaines catégories de biens ou d'équipements, elle est générale.

Le secteur du stationnement n'est donc pas épargné.

Les coûts de l'énergie et des biens nécessaires au fonctionnement des installations qu'Indigo gère ont été très impactés. Les salaires ont également été revalorisés pendant cette année afin de tenir compte de l'inflation.

Indigo s'est mobilisé tout au long de cette année 2022 pour circonscrire et limiter ces évolutions.

Néanmoins, ce contexte inflationniste va se poursuivre en 2023. Nous continuerons à faire notre possible pour limiter son impact sur nos exploitations, mais nous devrons également faire évoluer la tarification de nos parkings afin de préserver l'équilibre de nos contrats.



### LE CONTRAT



### 2.1. FICHE D'IDENTITE

En 2013, la ville de Trouville sur mer a conclu un contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du parc de stationnement Foch.

Signature du contrat : 18/07/2013 Début du contrat : 30/07/2015

Echéance du contrat : 29/07/2045

Date du dernier avenant : 02/11/2022

Historique du contrat

Avenant	Date	Objet	
1	13/01/2015	/2015 Modification d'un indice par suite de sa disparition et nouvelle grille tarifaire	
2	10/04/2017	Modification de la période haute saison et nouvelle grille tarifai	
3 O2/11/2022 Ajout d'une clause confortant le respect des principes d' République		Ajout d'une clause confortant le respect des principes de la République	

Société titulaire du contrat : Indigo Infra France

Société exploitante : Indigo Park

### 2.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

### 2.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

### **XAVIER COLLEAU - DIRECTEUR REGIONAL**

Responsable de la région, Xavier COLLEAU travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo ; ils entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

### FRANCOIS JOUVE - DIRECTEUR DE SECTEUR

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir :

 Pilote l'activité du secteur Normandie - Pays de Loire en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats.



- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur.
- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur.
- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec les partenaires locaux, les services support d'Indigo; il est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

### 2.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

### KATY MARTINS DA SILVA - RESPONSABLE DE DISTRICT

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, elle gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, elle assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, a un rôle de conseil ou d'assistance.

### 2.1.2. LA BOUTIQUE

La boutique Indigo est située au parking Foch 4 place Foch 14360 Trouville sur mer

Horaires d'ouverture de la Boutique Du Lundi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h





# DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION



### 3.1. PARC FOCH

### 3.1.1. DESCRIPTIF

Descriptif		
Niveau(x)	2	
Places	180	
PMR	6	
En amodiation	86	

Moyens de paiement		
	Espèces	
VISA	Carte bancaire	
t	Liber'T	
TotalEnergies	Carte Total GR	
AMERICAN EXORESS	American Express	
Indigo Neo	Application INDIGO NEO	



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. La Crise Sanitaire a fortement contribué au réflexe paiement en carte bancaire, la fonction sans contact ayant été fortement recommandée par les autorités sanitaires et par un affichage dans nos parcs.



### 3.1.2. TARIFICATION

	Tarif en vigueur		
Temps en minutes	Basse saison	Haute saison	
	(06 novembre au 14 mars)	(15 mars au 5 novembre)	
15 minutes	0,80 €	1,00 €	
30 minutes	1,10€	1,80 €	
45 minutes	1,40 €	2,50 €	
1 heure	1,80 €	3,20 €	
1h15	2,20 €	3,90 €	
1h30	2,70 €	4,60 €	
1h45	3,20 €	5,30 €	
2 heures	3,60 €	6,00 €	
2h15	4,00 €	6,70 €	
2h30	4,40 €	7,40 €	
2h45	4,80 €	8,00 €	
3 heures	5,20 €	8,60 €	
3h15	5,60 €	9,20 €	
3h30	6,00 €	9,80 €	
3h45	6,40 €	10,40 €	
4 heures	6,80 €	11,00 €	
4h15	7,20 €	11,60 €	
4h30	7,60 €	12,20 €	
4h45	8,00 €	12,80 €	
5 heures	8,40 €	13,40 €	
5h15	8,80 €	14,00 €	
5h30	9,20 €	14,60 €	
5h45	9,60€	15,20 €	
6 heures	10,00 €	15,80 €	
6h15	10,40 €	16,40 €	
6h30	10,80 €	17,00 €	
6h45	11,10 €	17,60 €	
7 heures	11,40 €	18,20 €	
7h15	11,70 €	18,80 €	
7h30	12,00 €	19,40 €	
7h45	12,30 €	20,00 €	
8 heures	12,60 €	20,60 €	
8h15	12,90 €	21,20 €	
8h30	13,20 €	21,80 €	
8h45	13,50 €	22,40 €	
9 heures	13,80 €	23,00 €	
9h15	14,10 €	23,50 €	
9h30	14,10 €	24,00 €	
9h45	14,40 €	24,50 €	
		25,00 €	
10 heures	15,00 €		
10h15	15,30 €	25,50 €	
10h30	15,60 €	26,00 €	
10h45	15,90 €	26,50 €	
11 heures	16,20 €	27,00 €	



11h15	16,50 €	27,50 €
11h30	16,80 €	28,00 €
11h45	17,10 €	28,00 €
12 heures	17,40 €	28,00 €
12h15	17,70 €	28,00 €
Au dela et jusqu'à 24h	18,00 €	28,00 €
Ticket perdu	18,00 €	28,00 €

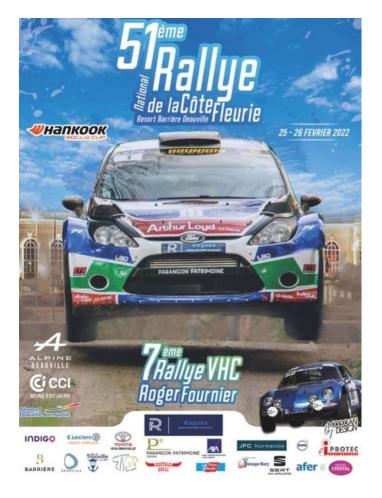
Tarif Abonnement			
Mensuel 24/24	140,00 €		
Annuel 24/24	1 540,00 €		
Mensuel Résident	105,00 €		
Annuel Résident	1 155,00 €		
Mensuel Commercant	80,00 €		
Annuel Commercant	880,00 €		



### 3.2. FAITS MARQUANTS 2022

En janvier , une commission communale de sécurité a eu lieu le mercredi 26 janvier donnant un avis favorable à la poursuite de l'exploitation.

En février, nous avons accueilli en partenariat le 51 éme Rallye de la Cote Fleurie.





En juin 2022 OPnGO devient INDIGO NEO



Indigo Neo prend la place d'OPnGO



### 3.3. VANDALISME

Durant l'année 2022, nous avons eu à déplorer essentiellement 2 actes de vandalisme.

1- En mai 2022, la porte de l'ascenseur a été dégradée par des clients restés bloqués à l'interieur. Le technicien de la Sté KONE a bien été prévenu mais les personnes ont forcé

la porte plutôt que d'attendre son arrivée.





La mécanisme de la porte paliere et le seuil ont été remplacé pour un montant de 2 000 € HT.

2- En juillet 2022, un client a perdu le control de son véhicule à la sortie et a endommagé la lisse et l'arceau de protection.





Ville de Trouville sur mer Contrat de délégation de service public Compte rendu d'activité 2022



# MAINTENANCE ET TRAVAUX



### 4.1. MAINTENANCE

### 4.1.1. MAINTENANCE PARC FOCH

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : DESIGNA  Borne d'entrée : 1  Borne de sortie : 2  Caisse automatique : 1  Barrières : 2  Caisse manuelle : 1  Lecteur piéton : 4  Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance: Non
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 16 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance: Non
Détection incendie	Modèle: Neutronic SBMA Flash Nombre: 14 Déclencheur manuel: 4	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : SSI Service
Extincteurs	Marque : Sicli Modèle : Poudre – CO2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Sicli
Ascenseurs	Marque : ORONA Type : MRL Nb de niveaux : 2 Charge en Kg : 630 Kg	Contrat de maintenance: Oui Périodicité: 10 visites / an Qui: Kone
Electricité	Luminaire LED Marque Philips BAES	Contrat de maintenance: Non Contrôle périodique toutes les semaines
Portes automatiques	Marque : KONE 2 portes véhicules 2 portes coupe-feu	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : RCF ES3323 Nombre de haut-parleurs : 9	Contrat de maintenance:
Pompe de relevage	2 postes	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Annuelle Qui : SARP



### 4.2. TRAVAUX

### 4.2.1. TRAVAUX PARC FOCH

Janvier 2022 : Le remplacement de l'éclairage par des ballast led débuté en décembre 2021 s'est terminé en janvier 2022.



Février 2022 : Installation de 2 coffrets au niveau des rideaux d'entrée et sortie pour accéder aux horloges de réglages qui étaient précédemment accessibles uniquement par les techniciens de la Sté KONE.





Février 2022 : Réparation du caniveau de l'entrée du Parc diligenté par les services techniques de la ville.



Mars 2023 : Changement de l'onduleur de la caisse automatique.



Avril 2022 : Acquisition d'une autolaveuse et formation de l'ensemble du personnel par la Sté TENNANT.





Ville de Trouville sur mer Contrat de délégation de service public Compte rendu d'activité 2022



Septembre 2022 : Ajout d'une caméra suplémentaire au niveau de la partie exterieure du Parc et changement du disque dur par la sté EFFIBAT.



Octobre 2022: Changement des cellulles de la porte de l'ascenseur suite au vandalisme intervenu en mai 2022.



Octobre 2022 : Réparation et remise en état des couvertines par la sté Delarue.



Ville de Trouville sur mer Contrat de délégation de service public Compte rendu d'activité 2022



Octobre 2022: Remplacement de l'onduleur de la baie informatique par la sté DUVAL.





Novembre 2022 : Ajout d'un point d'eau sécurisé dans le Parc par la Sté Chambrier.



Décembre 2022 : Reprise de la porte du sas ascenseur et installation d'un groom sur la porte pietonne par la Sté DELARUE.







## ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION



#### 5.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion, nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements ;
- L'accueil des clients;
- La gestion des flux financiers.

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un Responsable de Sites Principal, en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Responsable de Sites, en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Référent Commercial, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil.

Un Référent Administratif, avec pour mission de gérer l'ensemble des flux financiers.

Les Responsables de Sites assurent le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Ils peuvent également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2ème et 3ème niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



#### **Katy DA SILVA** Responsable de District

Organisation sur le Parc Foch

#### **Olivier PRUD'HOMME**

Responsable BLI /Régisseur Principal

1 technicien d'exploitation CDI
1 agent d'exploitation CDI
1 agent d'exploitation CDD (avril à septembre)

#### 5.1.1. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2022, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire.

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel.

Nom	Formation
Tout le personnel	Habilitation autolaveuse



### 5.2. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effractions, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... a été connecté à notre SAE et est accessible localement sur chaque parking, à

distance depuis la BLI ou depuis notre Centre National de Télé-Opération situé à la Défense.

De même, la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil est également connecté au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur

l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.



LE CENTRE NATIONAL DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE (CNTO), UNE EXCLUSIVITE INDIGO ISSUE DE SA DEMARCHE INNOVATION, GARANTIT UNE SECURITE MAXIMALE DES CLIENTS.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.



#### 5.3. SERVICE RELATION CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

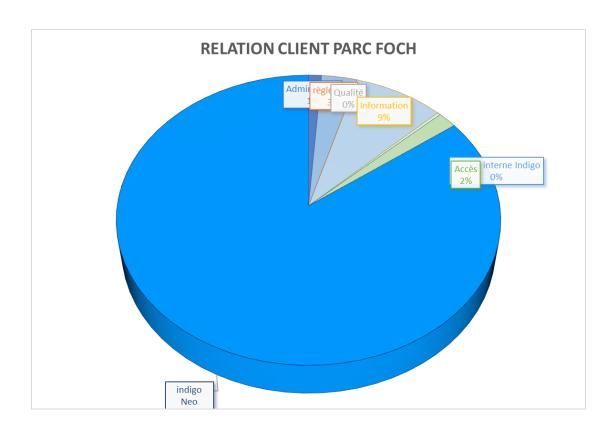
#### NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR:

- Courrier: Indigo 1 Place des Degrés TSA 43214 92919 La Défense Cedex
- Mail: service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 8 h 30 à 19 h 00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web <a href="https://fr.parkindigo.com/">https://fr.parkindigo.com/</a>; ou depuis l'application mobile.

En 2022, pour le parc Foch, le Service Relation Client a traité les demandes réparties de la façon suivante :

#### 5.3.1. RELATION CLIENTS PARC FOCH

Le parc Foch, pour l'année 2022, a été l'objet de 335 demandes qui sont réparties comme cidessous :



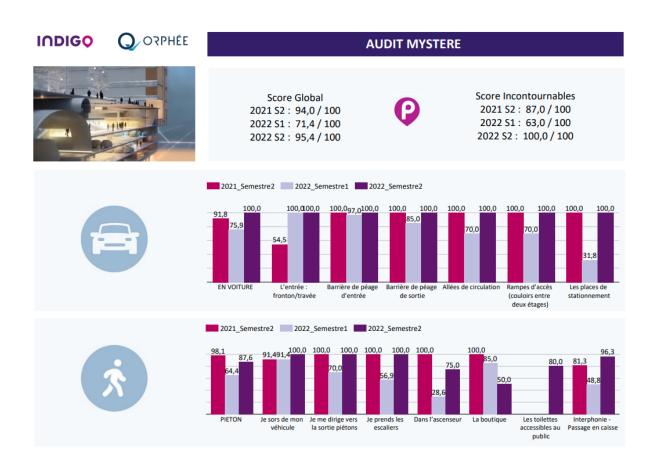


#### 5.4. CONTROLES QUALITÉ

#### 5.4.1. CONTROLES INDIGO

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2022, 2 visites ont été réalisées sur le parking Foch.





#### 5.5. LES SERVICES

#### 5.5.1. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <a href="https://fr.parkindigo.com/">https://fr.parkindigo.com/</a>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.



#### 5.5.2. INDIGO NEO

En 2016, le groupe INDIGO a créé OPnGO, 1ère solution application qui digitalise toutes les étapes du stationnement en voirie et dans les parkings.

Le 21 juin 2022, l'application OPnGO disparait et devient Indigo Neo, une plateforme digitale unique adaptée à tous les besoins de mobilité et accessible dans plus de 600 parkings et près de 80 villes en voirie, en France et en Europe.

Indigo Neo, est la 1ère application qui permet de bénéficier de l'accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO, grâce à la technologie de lecture de plaque, de payer son stationnement à l'avance, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, elle offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville.

Cette nouvelle plateforme Indigo Neo viendra s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au service de la Ville de Trouville sur mer et de nos clients : l'accessibilité et la réservation des bornes de recharge électriques de nos parkings, le stationnement vélo sécurisé dans nos Cyclopark, les solutions



pour les professionnels et gestionnaires de flottes d'entreprises... pour une mobilité toujours plus simple et plus facile.

Le service est 100% mobile ; l'usager doit commencer par télécharger l'application smartphone sur iOS ou Android. Une fois son compte créé, il peut activer la géolocalisation pour l'aider à trouver l'emplacement de son stationnement, sinon, il peut utiliser la barre de recherche pour entrer son adresse.



#### 5.5.3. LES MOBILTES DOUCES

#### 5.5.3.1.CYCLOPARK

INDIGO déploit des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos, Cyclopark. Faciles d'accès, confortables et accueillants, les espaces Cyclopark proposent de nombreux services dédiés pour les abonnés (casiers avec chargeurs de batterie, matériel d'entretien, espace confort...) pour une expérience client optimale.







#### 5.5.4. SERVICE DE PROXIMITÉ

#### **RADIO INDIGO**

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

#### ZONE DEUX ROUES MOTORISÉES

Grace à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.



Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

#### PLAN DE QUARTIER MULTIMODAL

Un plan de quartier multimodal est proposé dans tous les parkings à côté des caisses automatiques, et à proximité des accès principaux.

#### BORNE D'INFORMATION

La borne interactive s'impose comme un outil de communication moderne et efficace. Se présentant sous la forme d'un kiosque d'information, elle est utilisable par n'importe quel utilisateur grâce à un écran tactile, et lui permettra d'accéder à des données qu'Indigo mettra à sa disposition. Le contenu peut être riche et varié : services proposés dans les parkings, sites institutionnels (mairie, Indigo, etc.), informations sur les perturbations, les informations culturelles et touristiques (comme par exemple théâtre, opéra, programmation culturelle ...), les informations sur le trafic routier.

Avantage majeur de la borne interactive, elle permet à son utilisateur une totale indépendance quant à ses recherches. L'utilisateur se sent plus libre dans ses recherches et surtout y accède rapidement.

#### STATION DE LAVAGE

INDIGO s'appuie sur des exploitants locaux, pour opérer ses stations de lavage en parking. Une Charte Qualité est mise en place pour garantir des standards de qualité.

#### **GONFLAGE DE PNEUS ET DEMARREUR**

Pour pallier les urgences éventuelles liées aux petits problèmes techniques des véhicules, les automobilistes et les cyclistes pourront profiter des services du parking prévus à cet effet.

Nous mettons ainsi gratuitement à disposition de nos clients :

- Un démarreur de batterie est mis à disposition des clients à l'accueil;
- Une station pour gonfler les pneumatiques pour les deux-roues et véhicules.

#### BORNES INFOTRAFIC ET INFOS SNCF

Les bornes InfoTrafic permettent aux usagers du parking de connaître en temps réel l'état du trafic routier sur la région et ainsi faciliter leurs déplacements. Les bornes Infos SNCF affichent l'heure des trains ainsi que les retards éventuels. Ces bornes sont positionnées aux endroits stratégiques afin d'avoir la plus grande visibilité de tous les usagers des parcs.



## **ANALYSES**

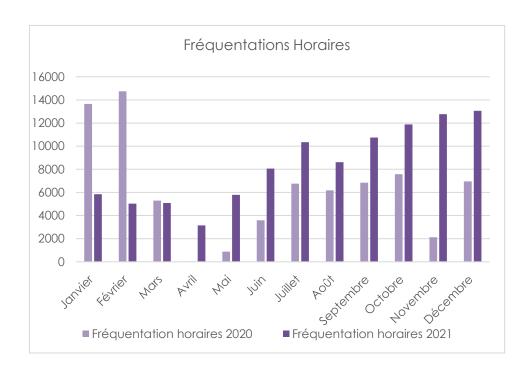


#### 6.1. PARC FOCH

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

#### 6.1.1. FREQUENTATIONS HORAIRES

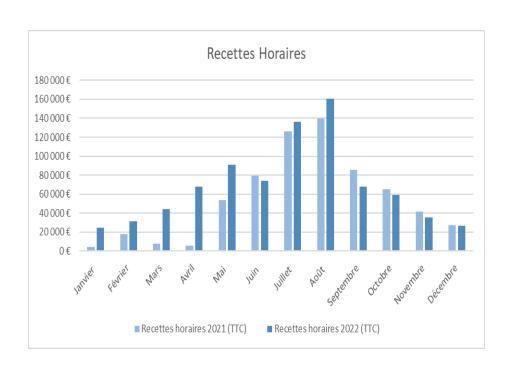
	Fréquentations horaires 2021	Fréquentations horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	1141	4649	307,4
Février	4402	6218	41,3
Mars	1788	6595	268,8
Avril	900	8360	828,9
Mai	6844	10645	55,5
Juin	9442	8355	-11,5
Juillet	14600	15089	3,3
Août	17113	18069	5,6
Septembre	9816	8344	-15,0
Octobre	8157	7561	-7,3
Novembre	6156	5219	-15,2
Décembre	6043	5197	-14,0
Total	86402	104301	20,7





#### 6.1.2. RECETTES HORAIRES

Recettes horoires 2021 (TTC)	Recettes horoires 2022 (TTC)	Ecart 2021 / 2022 (%)
4 440 €	24 273 €	446,7
18 026 €	31 168 €	72,9
7 832 €	44 346 €	466,2
5 356 €	67 587 €	1161,9
53 398 €	90 918 €	70,3
79 433 €	73 989 €	-6,9
126 207 €	135 921 €	7,7
139 619 €	160 898 €	15,2
85 185 €	67 844 €	-20,4
65 212 €	59 286 €	-9,1
41 192 €	35 352 €	-14,2
27 305 €	26 598 €	-2,6
653 204 €	818 180 €	25,3





#### 6.1.3. CONCLUSION

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022
Recettes horaires	786 550 €	600 209 €	653 204 €	818 181 €	25,3
Fréquentation horaires	105042	77775	86402	104301	20,7
Ticket moyen	7,5 €	7,7 €	7,6 €	7,8 €	4%
Recettes abonnements/lo	4 620 €	4 620 €	1 155 €	54 €	-95,3
Recettes Divers	3 868 €	4 305 €	3 238 €	4 527 €	39,8
Recettes totales	795 038 €	609 134 €	657 597 €	822 762 €	25,1

#### ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

La fréquentation a progressé de 20% correspondant au standard avant Covid et à l'année 2019.

La recette horaire progresse également de 25% par rapport à l'année 2021. Elle est également superieur à l'année 2019.

Les abonnements et recettes diverses représentent une part très faible des recettes par rapport à la recette horaire.



## PERSPECTIVES 2023



La fréquentation importante du Parc provoque trop souvent une attente pour sortir et génère par conséquent le mécontentement des usagers.

La double borne installée en sortie permet de réagir rapidement en cas de panne mais n'a pas pour but d'améliorer le temps d'attente en sortie.

C'est la raison pour laquelle la création d'une seconde sortie serait très profitable à la satisfaction de nos clients.

Dans le cadre de l'application et le respect de la loi LOM, il est prévu le déploiement d'une dizaine de bornes de recharge éléctrique sur le niveau aérien du parc FOCH. Ce déploiement est prévu sur les 3 années à venir.



INDIGO. CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT



# BILAN FINANCIER: COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE



#### 8.1. COMPTE DE RESULTAT PARC FOCH

#### **COMPTE DU DELEGATAIRE AU 31/12/2022**

PARC Trouville-sur-Mer Foch				
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %
Horaires parcs	547 035	685 589	138 554	25,3%
Abonnés parcs	963	45	-918	-95,3%
Voirie	0	0	0	
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services	0	0	0	
Activité de Contrôle	0	0	0	
Appels de charges amodiataires	28 047	29 457	1 410	5,0%
Activités annexes	13 518	13 646	128	0,9%
Sous Total Chiffre d'Affaires	<b>589 563</b>	<b>728 738</b> 0	<b>139 175</b> O	23,6%
Subventions d'exploitation Autres Produits	0	17	17	
Sous Total Autres Produits	0	17	17	
Total Produits d'Exploitation	589 563	728 755	139 192	23,6%
·				
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-49 706	-61 781	-12 076	24,3%
Personnel Contrat à Durée Determinée	0	0	0	0.00
Autre Personnel externe et Frais Divers	-4 528	-4 132	396	-8,8%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	700	0	/O.007
Prestations de Nettoyage	-1 938	-720	1 218	-62,8%
Prestations de Gardiennage	- <b>56 172</b>	0	0	10.407
Sous Total Frais de Personnel Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-36 1/2 -13 580	<b>-66 633</b> -12 346	<b>-10 462</b> 1 234	<b>18,6%</b> -9,1%
Entretien: Contrats	-7 955	-12 346 -8 141	-186	2,3%
Electricité, Fluides	-7 733 -8 636	-12 713	-4 077	47,2%
Autres Prestations Sous Traitées	0	-12 / 13	-40//	47,2/0
Frais de Télécommunication	-10 302	-10 019	283	-2,7%
Location Matériel d'Exploitation	-1 934	-2 258	-324	16,8%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-42 406	-45 476	-3 070	7,2%
Actions Commerciales	-624	-732	-108	17,3%
Collecte de Fonds et Commissions	-8 283	-9 <b>4</b> 75	-1 192	14,4%
Frais Administratifs et Divers	-201	-327	-126	62,7%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-9 108	-10 534	-1 426	15,7%
Total Charges Directes d'Exploitation	-107 686	-122 643	-14 957	13,9%
Police d'Assurances	-3 973	-4 922	-949	23,9%
Sinistres	3 944	-1 126	-5 070	-128,6%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 948	-3 644	-696	23,6%
Redevances Aux Concédants	-105 951	-218 514	-112 563	106,2%
Taxes et Versements Assimilés	-13 632	-1 413	12 220	-89,6%
Autres Charges et Provisions Courantes	-64 595	5 127	69 721	-107,9%
Charges de Gros Entretien	0	0	0//21	-107,776
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-11 555	-12 826	-1 270	11,0%
Frais Généraux Siège	-37 555	-51 230	-13 675	36,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	-236 266	-288 548	-52 282	22,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-236 266	-288 548	-52 282	22,1%
Total Charges d'Exploitation	-343 952	-411 191	-67 239	19,5%
	0			11/0/0
Autres Charges Non Courantes Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-106 732	-106 000	732	-0,7%
Autres Provisions Non Courantes	100 / 32	000 000	732	-0,7 /8
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-106 732	-106 000	732	-0,7%
Total Charges Non Courantes	-106 732	-106 000	732	-0,7%
EBIT	138 879	211 563	72 684	52,3%
Frais Financiers	-73 501	-101 338	-27 838	37,9%
Total Frais Financiers	- <b>73 501</b>	-101 338	-27 838	37,9%
Total Frais Financiers	-73 501	-101 338	-27 838	37,9%
Resultat Net avant Impôt Parc	65 378	110 225	44 847	68,6%
	00 070		-1.04/	33,070



#### 8.2. PATRIMOINE PARC FOCH

#### Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

#### Parc de stationnement Trouville-sur-Mer Foch

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	<b>v</b>	Valeur Brute au 31/12/2022	So	omme de CUMUL AMORT A FIN 2022	Somme de VNC A FIN 2022
<b>■ RETOUR</b>	AAI EN CONCESSION		361 953	-	220 249	141 704
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE		1 991 190	-	492 597	1 498 593
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION		120 703	-	83 777	36 926
Total RETOUR			2 473 846	-	796 623	1 677 223
<b>■ REPRISE</b>	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG		3 064	-	3 064	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU		825	-	825	-
Total REPRISE			3 889	-	3 889	-
Total général			2 477 735	-	800 512	1 677 223

<sup>\*</sup>quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

#### Parc de stationnement Trouville-sur-Mer Foch

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	2 477 735
Immobilisations Valeur Comptable Nette	1 677 223
Immobilisation en cours	24 970



## **ANNEXES**



#### 9.1. NOTE FINANCIERE

Note sur l'établissement des comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public.



ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2022)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « données comptables » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.

Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure;

b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée;

- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité :
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service déléqué;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 gestion des services communs (a/b).





A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1º-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2022.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2022 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 – 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux - La Défense, le 30 mars 2023

Le Directeur Administratif et Financier Etienne PIQUET





#### PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) - a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

#### 1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits: chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.
- Charges: frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

#### 2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

Hors impairment tests: le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.





2/2

#### 3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

#### Les frois de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2022 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

#### b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

#### c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2022, il est appliqué un pourcentage de 5.7% à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2022. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

\*



INDIGO

ANNEXE 1

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

#### (a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

#### (b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

#### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de : (a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ons

#### (b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

#### 3. Provisions

#### Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.







#### GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2022

#### A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

#### B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2022, l'affectation des frais de structure correspond à 8,63% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

#### C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

#### Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés.
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

#### Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le «CRC») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le «CNTO») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les «CRTO»),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,





- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés.
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.

#### Missions commerciales

- Etudes de marché
- Prospection de marché,
- Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
- Etude des produits et tarifs.

#### Missions administratives

- Etablissement des règlements intérieurs,
- Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
- Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient on non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
- Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
- Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations).
- Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
- Suivi de la conformité à la règlementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.

#### 5. Gestion de la société délégataire

- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
- Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
- Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
- Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
- Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
- Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO.
- Relations avec les Commissaires aux comptes,
- Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
- Suivi de la conformité à la règlementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

#### Politique de marque

Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.

#### Stratégie, études, développement

Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.

#### Financement

Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.

#### Innovation

Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.





ANNEXE 2

 Audit interne Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.



#### 9.2. ANNEXE PARC FOCH

#### ANNEXE 1

140303 - Trouville-sur-Mer Foch

#### **RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT**

Cumul	2021	2022	Ecart (%) n / n- 1
HORAIRES	653 204 €	818 181 €	25,3
PREVENDUS	3 238 €	4 527 €	39,8
ABONNEMENTS / LOCATIONS	1 155€	54 €	-95,3
GARANTIE DE RECETTES	0€	0€	-
VOIRIE / SURFACE	0€	0€	-
PRESTATION DE SERVICES	0€	0€	-
AMODIATIONS	33 657 €	35 348 €	5,0
ZONES LOUEES	0€	0€	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0€	0€	-
DIVERS	16 222 €	16 376 €	0,9
TOTAL GENERAL	707 475 €	874 486 €	23,6



140303 - Trouville-sur-Mer Foch

#### **RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES**

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n- 1
JANVIER	4 440 €	24 273 €	446,7
FEVRIER	18 026 €	31 168 €	72,9
MARS	7 832 €	44 346 €	466,2
AVRIL	5 356 €	67 587 €	1161,9
MAI	53 398 €	90 918 €	70,3
JUIN	79 433 €	73 989 €	-6,9
JUILLET	126 207 €	135 921 €	7,7
AOUT	139 619 €	160 898 €	15,2
SEPTEMBRE	85 185 €	67 844 €	-20,4
OCTOBRE	65 212 €	59 286 €	-9,1
NOVEMBRE	41 192€	35 352 €	-14,2
DECEMBRE	27 305 €	26 598 €	-2,6
TOTAL ANNUEL	653 204 €	818 181 <sup>°</sup> €	25,3



140303 - Trouville-sur-Mer Foch

#### **FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES**

		2021			2022	
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	1 141	4 440 €	3,89 €	4 649	24 273 €	5,22 €
FEVRIER	4 402	18 026 €	4,09 €	6 218	31 168 €	5,01 €
MARS	1 788	7 832 €	4,38 €	6 595	44 346 €	6,72 €
AVRIL	900	5 356 €	5,95€	8 360	67 587 €	8,08 €
MAI	6 844	53 398 €	7,80€	10 645	90 918 €	8,54€
JUIN	9 442	79 433 €	8,41 €	8 355	73 989 €	8,86 €
JUILLET	14 600	126 207 €	8,64€	15 089	135 921 €	9,01 €
AOUT	17 113	139 619 €	8,16€	18 069	160 898 €	8,90 €
SEPTEMBRE	9 816	85 185 €	8,68€	8 344	67 844 €	8,13€
OCTOBRE	8 157	65 212 €	7,99 €	7 561	59 286 €	7,84 €
NOVEMBRE	6 156	41 192€	6,69€	5 219	35 352 €	6,77 €
DECEMBRE	6 043	27 305 €	4,52 €	5 197	26 598 €	5,12€
TOTAL	86 402	653 204 €	7,56 €	104 301	818 181 €	7,84 €



140303 - Trouville-sur-Mer Foch

#### **RECETTES MENSUELLES PREVENDUS**

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	2€	150 €	6721,9
FEVRIER	45 €	1 515€	3273,4
MARS	13 €	222€	1647,1
AVRIL	0€	136€	-
MAI	89 €	334€	273,8
JUIN	409 €	259 €	-36,8
JUILLET	811€	498 €	-38,6
AOUT	663 €	638 €	-3,7
SEPTEMBRE	346 €	154€	-55,6
OCTOBRE	467 €	382 €	-18,1
NOVEMBRE	262€	191 €	-27,0
DECEMBRE	131 €	48 €	-63,1
TOTAL ANNUEL	3 238 €	4 527 €	39,8



140303 - Trouville-sur-Mer Foch

#### **RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS**

#### **Recettes Brutes TTC**

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	385 €	0€	-100,0
FEVRIER	385 €	54 €	-86,0
MARS	385 €	0€	-100,0
AVRIL	0€	0€	-
MAI	0€	0€	-
JUIN	0€	0€	-
JUILLET	0€	0€	1
AOUT	0€	0€	-
SEPTEMBRE	0€	0€	-
OCTOBRE	0€	0€	-
NOVEMBRE	0€	0€	-
DECEMBRE	0€	0€	-
TOTAL ANNUEL	1 155€	54€	-95,3



#### 140303 - Trouville-sur-Mer Foch

#### **RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS**

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	385 €	0€	-100,0
FEVRIER	385 €	54€	-86,0
MARS	385 €	0€	-100,0
AVRIL	0€	0€	-
MAI	0€	0€	-
JUIN	0€	0€	-
JUILLET	0€	0€	-
AOUT	0€	0€	1
SEPTEMBRE	0€	0€	-
OCTOBRE	0€	0€	1
NOVEMBRE	0€	0€	-
DECEMBRE	0€	0€	-
TOTAL ANNUEL	1 155 €	54 €	-95,3



140303 - Trouville-sur-Mer Foch

#### FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

2021 2022		2022
-----------	--	------

Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	5	385 €	77,0 €	2	0 €	0,0 €
FEVRIER	5	385 €	77,0€	2	54 €	27,0 €
MARS	5	385 €	77,0€	2	0€	0,0 €
AVRIL	2	0€	0,0€	2	0€	0,0 €
MAI	2	0€	0,0€	2	0€	0,0 €
JUIN	2	0€	0,0€	2	0€	0,0 €
JUILLET	2	0€	0,0€	2	0€	0,0 €
AOUT	2	0€	0,0€	2	0€	0,0 €
SEPTEMBRE	2	0€	0,0€	2	0€	0,0 €
OCTOBRE	2	0€	0,0€	2	0€	0,0 €
NOVEMBRE	2	0€	0,0€	2	0€	0,0 €
DECEMBRE	2	0€	0,0€	2	0 €	0,0 €
TOTAL	33	1 155 €	35,0 €	24	54 €	2,3 €



#### 140303 - Trouville-sur-Mer Foch

#### **RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS**

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	385 €	0€	-100,0
FEVRIER	385 €	54 €	-86,0
MARS	385 €	0€	-100,0
AVRIL	0 €	0€	-
MAI	0 €	0€	-
JUIN	0€	0€	-
JUILLET	0€	0€	1
AOUT	0 €	0€	-
SEPTEMBRE	0 €	0€	-
OCTOBRE	0€	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0€	-
DECEMBRE	0€	0€	-
TOTAL ANNUEL	1 155 €	54 €	-95,3



140303 - Trouville-sur-Mer Foch

#### **FREQUENTATION - ABONNEMENTS**

2021	2022
------	------

Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	3	385 €	128,3 €	0	0 €	-
FEVRIER	3	385 €	128,3 €	0	54 €	-
MARS	3	385 €	128,3 €	0	0€	-
AVRIL	0	0€	-	0	0€	-
MAI	0	0€	-	0	0€	-
JUIN	0	0€	-	0	0€	-
JUILLET	0	0€	-	0	0€	-
AOUT	0	0€	-	0	0€	-
SEPTEMBRE	0	0€	-	0	0€	-
OCTOBRE	0	0€	-	0	0€	-
NOVEMBRE	0	0€	-	0	0€	-
DECEMBRE	0	0€	-	0	0€	-
TOTAL	9	1 155 €	128,3 €	0	54 €	-



140303 - Trouville-sur-Mer Foch

#### **RECETTES MENSUELLES AMODIATION**

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	2 892 €	2 892 €	0,0
FEVRIER	2 892 €	3 359 €	16,1
MARS	1 845 €	2892€	56,8
AVRIL	2 892 €	2892€	0,0
MAI	2 892 €	3 070 €	6,2
JUIN	2 892 €	2892€	0,0
JUILLET	2 892 €	2892€	0,0
AOUT	2 892 €	2892€	0,0
SEPTEMBRE	2 892 €	2892€	0,0
OCTOBRE	2 892 €	2892€	0,0
NOVEMBRE	2 892 €	2892€	0,0
DECEMBRE	2892€	2 892 €	0,0
TOTAL ANNUEL	33 657 €	35 348 €	5,0



INDIGO PARK Direction Régionale OUEST